



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ÉQUIPES DES LYCÉES PROFESSIONNELS

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Direction générale de l'enseignement
scolaire (DGESCO)
Mai 2024

**LYCÉE PRO
PLUS PROCHE
DE MON
AVENIR**

À la rentrée 2024, **la réforme des lycées professionnels** continue de se déployer dans votre lycée autour de 3 priorités :

1. Un lycéen
professionnel
mieux accompagné
dans son parcours
et son projet
professionnel

2. Un lycée
professionnel
qui répond
mieux aux
grands enjeux
économiques

3. Un professeur
en lycée
professionnel
soutenu et valorisé
à hauteur de son
engagement

Rappel : Mesures 2023-2024 pour mieux accompagner chaque lycéen



La **gratification des PFMP**
(mise en paiement échelonnée jusqu'à l'été 2024)



Le dispositif **Tous droits ouverts** pour éviter le décrochage des élèves pendant le lycée



Le dispositif **Ambition emploi** pour accompagner les élèves vers l'emploi ou la poursuite d'études s'ils n'ont pas de solution après le lycée

Rappel : **Mesures 2023-2024** pour mieux accompagner chaque lycéen



Dans les lycées volontaires

- Les enseignements de **français et mathématiques en effectif réduit** en seconde
- Des **activités optionnelles** pour les élèves volontaires (entrepreneuriat, codage, etc.)
- Des **parcours de consolidation en 1^{re} année de BTS** pour les élèves les plus fragiles



Dans les lycées ciblés

- Le dispositif **AvenirPro** pour accompagner les élèves de dernière année vers l'insertion avec France Travail et les missions locales

Rappel : Mesures 2023-2024 pour mieux répondre aux enjeux économiques



Les réflexions pour adapter **l'offre de formation professionnelle**, en lien avec les services de la région académique et de la collectivité région : nouveaux diplômes, transformation de formations existantes, développement des formations « + 1 », coloration des diplômes professionnels, etc.



La création du **bureau des entreprises**

Rappel : **Mesures 2023-2024** pour mieux répondre aux enjeux économiques

Le bureau des entreprises

- au contact permanent des partenaires
- en appui des équipes pédagogiques

- ✓ Développer les **lieux d'accueil des élèves/apprentis et stagiaires de la formation continue** et les **qualifier**.
- ✓ Repérer les **actions à mettre en place avec les partenaires** : intervention auprès des élèves de l'établissement, découverte des métiers en collège, accueil des professeurs en entreprise, etc.
- ✓ Améliorer la **qualité et la pérennité de la relation avec les partenaires** : process de suivi des partenariats, mesure des effets des actions, etc.
- ✓ Repérer les **besoins en compétences des entreprises** : nouvelles offres et formation des salariés, etc.

Rappel : Mesures 2023-2024 pour mieux soutenir l'équipe éducative



L'exercice de **nouvelles missions** par les enseignants volontaires grâce à la part fonctionnelle Isoe/Isae, dite Pacte



L'offre de **formation** destinée aux chefs d'établissement et à leurs adjoints nouvellement affectés

Rappel : **Constats** avant la réforme



Maîtrise insuffisante des savoirs fondamentaux par les lycéens professionnels

- **43,1 %** des élèves de seconde professionnelle arrivent au lycée avec une maîtrise fragile ou insuffisante en français
- **67,4 %** avec une maîtrise fragile ou insuffisante en mathématiques



Insertion professionnelle insuffisante des bacheliers professionnels

- **64 %** ne sont pas en emploi à 6 mois
- **43 %** ne sont pas en emploi à 24 mois
- **28 %** n'ont jamais été en emploi dans les 24 mois
- **2 sur 3** en emploi à 6 mois n'exercent pas dans leur domaine de formation



Réussite insuffisante des bacheliers professionnels en BTS

- **51,2 %** n'obtiennent pas leur BTS en 2 ans
- **46,6 %** ne l'obtiennent pas en 2 ou 3 ans

Sources : Depp, SIES, 2022 et 2023

NOUVEAUTÉ 2024-2025

Adaptation du cycle de formation au baccalauréat professionnel



Consolider les
enseignements
relatifs aux savoirs
fondamentaux



Réorganiser l'année
de terminale pour
mieux préparer le
parcours post-bac

NOUVEAUTÉ 2024-2025

Seconde professionnelle	Volume hebdomadaire
Enseignements professionnels Enseignement professionnel Enseignement professionnel et français en co-intervention Enseignement professionnel et maths-sciences en co-intervention Prévention-santé-environnement Économie-gestion ou économie-droit (selon la spécialité)	15 h 12 h 30 min 30 min 1 h 1 h
Enseignements généraux Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique Mathématiques Langue vivante A Physique-chimie ou langue vivante B (selon la spécialité) Arts appliqués et culture artistique EPS	13 h 4 h 2 h 2 h 1,5 h 1 h 2,5 h
Soutien au parcours (anciennement accompagnement personnalisé)	1 h
TOTAL DES HEURES	29 h

+ **Systématisation des enseignements de français et mathématiques en effectif réduit**

Des ressources pour la mise en place des enseignements en groupes à effectif réduit sont disponibles sur [Éduscol](https://www.eduscol.education.fr/).

NOUVEAUTÉ 2024-2025

Première professionnelle	Volume hebdomadaire
Enseignements professionnels Enseignement professionnel Enseignement professionnel et français en co-intervention Enseignement professionnel et maths-sciences en co-intervention Réalisation du projet Prévention-santé-environnement Économie-gestion ou économie-droit (selon la spécialité)	15 h 10,5 h 30 min 30 min 1,5 h 1 h 1 h
Enseignements généraux Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique Mathématiques Langue vivante A Physique-chimie ou langue vivante B (selon la spécialité) Arts appliqués et culture artistique EPS	12,5 h 3,5 h 2 h 2 h 1,5 h 1 h 2,5 h
Soutien au parcours (anciennement accompagnement personnalisé)	1 h
TOTAL DES HEURES	28,5 h

+ **Systématisation des enseignements de français et mathématiques en effectif réduit**

Des ressources pour la mise en place des enseignements en groupes à effectif réduit sont disponibles sur [Éduscol](https://eduscol.education.fr/).

NOUVEAUTÉ 2024-2025

Mise en œuvre



Augmentation du volume complémentaire d'heures professeur

- Spécialités de la production : dès 15 élèves ; 16 h pour 20 élèves (soit + 2,5 h)
- Spécialités des services : dès 18 élèves ; 16 h pour 24 élèves (soit + 2,5 h) (nouveau Rentrée 2024)



15 % de l'horaire complémentaire dédiés aux enseignements de français et mathématiques en effectif réduit (nouveau Rentrée 2024)



Egalement : Exercice de la **mesure Pacte « Enseignements en groupes d'effectifs réduits »** par les enseignants volontaires (sur la base de la note de service du 20-7-2023)

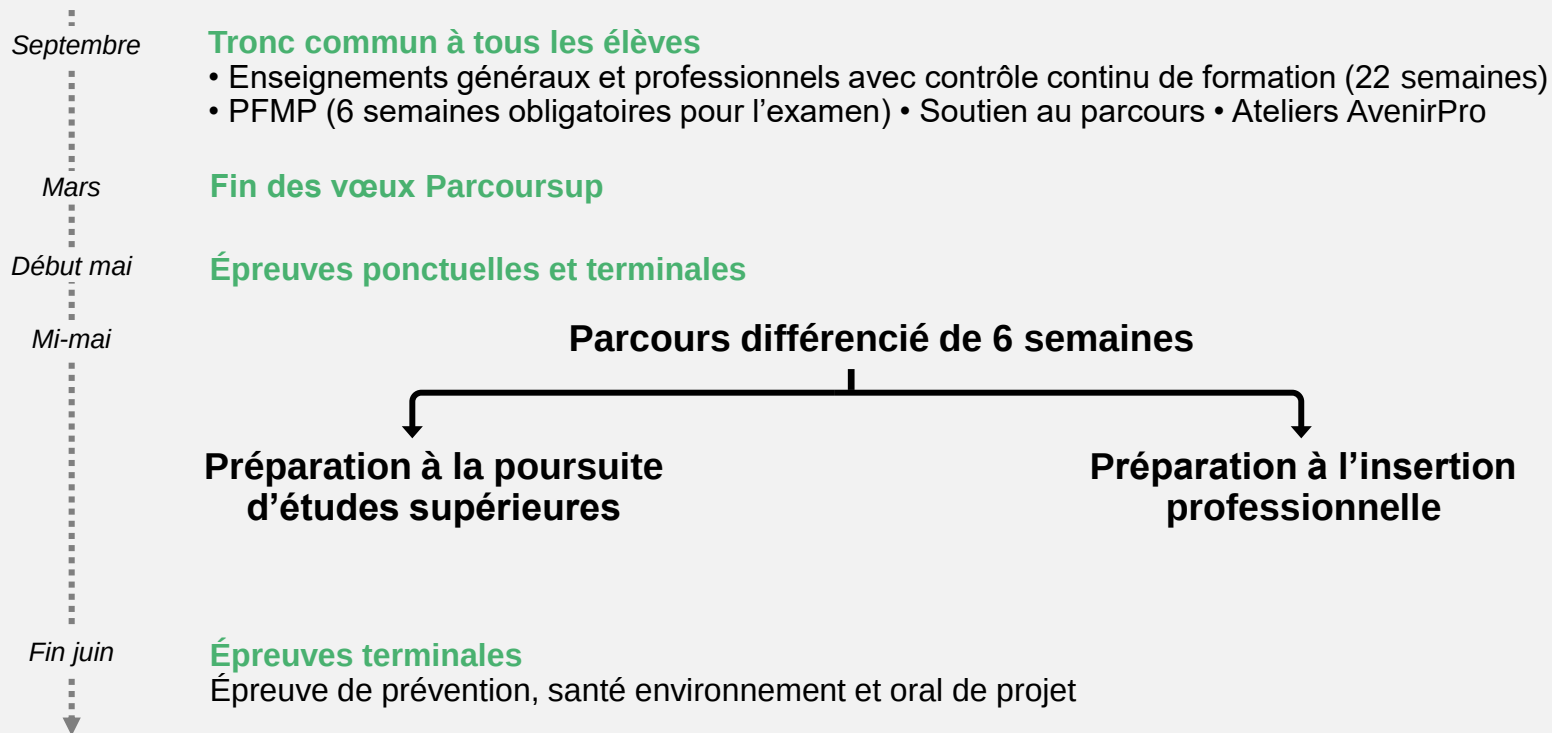
NOUVEAUTÉ 2024-2025

Terminale professionnelle	Volume hebdomadaire
Enseignements professionnels Enseignement professionnel Réalisation du projet Prévention-santé-environnement Économie-gestion ou économie-droit (selon la spécialité)	14,5 h 10,5 h 1 h 1,5 h 1,5 h
Enseignements généraux Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique Mathématiques Langue vivante A Physique-chimie ou langue vivante B (selon la spécialité) Arts appliqués et culture artistique EPS	15 h 4,5 h 2,5 h 2,5 h 1,5 h 1 h 3 h
Soutien au parcours (anciennement accompagnement personnalisé)	1,5 h
TOTAL DES HEURES	31 h

+ Suppression de la co-intervention

NOUVEAUTÉ 2024-2025

En fin d'année de terminale, un parcours différencié de 6 semaines



NOUVEAUTÉ 2024-2025

Terminale : choix du parcours différencié



Le choix entre les parcours de préparation à l'insertion et à la poursuite d'études supérieures s'inscrit dans le cadre d'un **accompagnement continu, depuis la classe de seconde**, à la construction du projet de l'élève (soutien au parcours).



Les deux parcours sont présentés à tous les élèves **en début de terminale**.



Une **fiche de dialogue** est utilisée par l'établissement pour permettre :

- aux familles d'exprimer un premier souhait de parcours ;
- au conseil de classe de faire des recommandations.



L'inscription dans l'un ou l'autre parcours se fait au terme d'un entretien à l'issue du dernier conseil de classe précédant le parcours, au choix de l'élève

NOUVEAUTÉ 2024-2025

Terminale : préparation à la poursuite d'études supérieures

2 OBJECTIFS



Consolidation et renforcement
disciplinaire et méthodologique



Développement de compétences
psychosociales

Grille horaire indicative du parcours de 6 semaines (peut être adaptée au projet de classe et aux besoins des élèves)	Volume hebdomadaire
Enseignements professionnels et économie-gestion ou économie-droit	10 h
Enseignements généraux Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique Mathématiques/Physique-chimie Langue vivante A/B EPS	10 h 3 h 3 h 2 h 2 h
Autres enseignements selon le choix de l'établissement	5 h
TOTAL DES HEURES	25 h
+ Travail personnel de l'élève au lycée, inscrit dans l'emploi du temps	+ 5 h

NOUVEAUTÉ 2024-2025

Terminale : préparation à l'insertion professionnelle



6 semaines recouvrant une ou plusieurs séquences de PFMP qui peuvent être effectuées dans différents lieux (allocation de PFMP possible sous condition de convention tripartite)



Ce parcours est destiné aux élèves qui souhaitent une **insertion directe** après l'obtention de leur diplôme.

Il peut également concerner des élèves souhaitant effectuer une **poursuite d'étude courte, y compris par apprentissage** :

- titre professionnel
- CAP en un an
- certificat de spécialisation (nouvelle appellation des mentions complémentaires)
- FCIL

NOUVEAUTÉ 2024-2025

Ressources

Cadre réglementaire :

- Arrêté du 22 janvier 2024 modifiant l'arrêté du 21 novembre 2018 relatif aux enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel
- Note de service sur le parcours différencié de fin de terminale, parue au BO du 14 mars 2024

Page Éduscol sur la **réorganisation du cursus** préparant au baccalauréat professionnel

Page Éduscol sur la **réforme des lycées professionnels**